

Site Natura 2000 « Vallée de l'Esch, d'Ansauville à Jézainville »

Comité de pilotage du 18 décembre 2015



Liste des participants

20 personnes étaient présentes à ce comité de pilotage.

NOM et Prénom	Structure
Audrey NORMAND	Vice-Présidente du Conseil départemental 54
André FAVRE	Vice-président de la CC du bassin de Pont-à-Mousson
Bernard BURTE	Maire de Gézoncourt
Gilbert MARCHAL	Maire de Jézainville
René LORRAIN	Maire de Limey
Michel MAUCHAUFFEE	Elu à Blénod
Denis PANTECHINI	Elu à Grosrouvres
Christian HENRION	Elu à Gézoncourt
François TARDIF D'HAMONVILLE	Commune de Manonville, agriculteur et propriétaire forestier
Sophie OUZET	DREAL Lorraine
Stéphane ASAEL	CRPF Lorraine Alsace
Pierre POMMERET	Fédération de pêche 54
Jean-Claude BARON	Association de pêche AAPPMA Esch
Moana GRYSAN	Fédération de chasse 54
Julien GRAND	Chambre d'agriculture 54
Célia DUJARDIN	Chambre d'agriculture 54
Céline EGEA	Technicienne « rivières et ENS » à la CC BPAM
Damien AUMAITE	Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine
Laurent GODE	PNR Lorraine, responsable de la mission Biodiversité
Johan CLAUS	PNR Lorraine, animateur du site Natura 2000

Personnes excusées

NOM et Prénom	Structure
Mathieu KLEIN	Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
Henry POIRSON	Maire de Dieulouard
Corine DELANCE	DDT 54

Accueil : Monsieur Burté, maire de Gézoncourt nous accueille sur sa commune et remercie les participants d'être venus nombreux. Il rappelle l'historique du projet et tout l'intérêt de protéger le patrimoine naturel de la vallée de l'Esch, encore bien préservée. Il donne rapidement la parole à Johan CLAUS, chargé de mission au Parc Naturel régional de Lorraine et animateur du site Natura 2000.

Les points à l'ordre du jour :

- Rappel sur Natura 2000 et présentation du territoire (état d'avancement du Docob)
- Bilan des actions menées,
- Election d'un président de Copil,
- Propositions d'actions à mener en 2016,
- Questions diverses et actualités.

ETAT D'AVANCEMENT DU DOCOB (voir présentation ppt)

Partie diagnostics : La plupart des données écologiques (cartographies des habitats, des espèces et leur état de conservation, fiches espèces et fiches habitat...) sont réalisées. Une hiérarchisation des enjeux devra être proposée. Quelques éléments du diagnostic socioéconomiques doivent également être complétés ainsi que la rédaction d'éléments de présentation générale.

Partie objectifs : plusieurs fiches actions sont déjà réalisées. Des réunions de concertation permettront de mieux définir et partager le programme d'actions. Pour cela 3 groupes de travail thématiques se réuniront au printemps 2016.

Les documents réalisés (notamment les cartographies...) peuvent être envoyés aux personnes souhaitant les consulter. Un certain nombre d'éléments figurent également dans le document power point présenté en séance et téléchargeable.

BILAN DES ACTIONS MENEES

Les actions réalisées sur le site Natura 2000 sont regroupées en plusieurs catégories (voir diaporama pour plus d'informations) :

- Les projets de restauration écologique,
- Les mesures contractuelles,
- Les chantiers participatifs,
- Les actions de sensibilisation et de formation,
- Les actions de connaissance,
- La veille réglementaire.

Compte tenu des moyens financiers limités depuis deux ans pour mettre en œuvre des contrats Natura 2000, d'autres types de projet ont été développés, via d'autres financements ou sur la base d'actions bénévoles.

Chantiers :

Le Parc Naturel Régional de Lorraine organise en partenariat avec des étudiants (Bac Pro, BTS GPN, MFR...) des chantiers participatifs pour la conservation des milieux naturels sur des sites N2000 ou des secteurs en Znieff ou ENS. Il s'agit d'opérations simples à mettre en place, rapides et peu coûteuses. Le PNRL a mis en œuvre des conventions avec des organismes de formation agricole (lycées agricoles, MFR) pour participer à la formation des jeunes par le biais de chantiers. Le Parc souhaite également organiser des chantiers avec les habitants.

Novembre 2015 : Un chantier a été réalisé sur la pelouse communale de Dieulouard, avec les BTS GPN2 du lycée agricole de Pixérécourt.

Les mesures contractuelles : Mesures Agro-Environnementales

Un bilan de la contractualisation passée est présenté aux membres du Copil.

Plusieurs projets agro-environnementaux (PAE) ont été proposées sur ce site :

- Une première campagne de MAE a été proposée sur ce territoire en 2009 sur les prairies dites « remarquables » de la zone ouest du Parc Naturel Régional avec une reconduction en 2014 pour un an seulement (année blanche en 2015).
- Un PAE a été proposé en 2011 sur l'ensemble du site Natura 2000.

Au total, 8 exploitants se sont engagés dans les différents PAE proposés sur environ 60 ha, ce qui fait un bilan très mitigé.

Il est à rappeler ici que ce succès très relatif des PAE précédents et notamment celui de l'Esch 2011 est à mettre en relation avec une règle qu'il conviendra nécessairement de modifier dans le cadre de cette nouvelle campagne. En effet, dans le précédent PAE, les parcelles devaient, pour être éligibles, avoir au moins 50% de leur surface au sein du strict périmètre Natura 2000. Ce périmètre, élaboré à l'échelle 1/50000ème il y a près de 20 ans n'est absolument pas basé sur une approche opérationnelle (ni écologique, ni agronomique) et repose uniquement sur un zonage arbitraire « à main levée ». A l'extrémité amont du site Natura 2000, la largeur du périmètre est parfois inférieure à 100m, en excluant parfois une rive complète.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, le périmètre du présent PAEC intégrera a minima l'intégralité des parcelles agricoles bordant l'Esch !

Projet agro-Environnemental (PAE) 2016

Un nouveau PAE a été préparé en fin d'année 2015 selon les règles de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC).

Les mesures proposées sont les suivantes :

Des MAEC pour la préservation des prairies permanentes

Code mesures	Objectif	Paramètre	Engagements unitaires (EU)			Plafond EU	€/ha ou /ml ou /unité
LO ESCH HE01	Préservation flore		Herbe7				66,01
			66,01				
LO ESCH HE02	Retard de fauche au 15/06	j2 = 30 (date de réf. 15/05) et e5= 100 %	Herbe6				171,86
			171,86				
LO ESCH HE03	Retard de fauche au 30/06	j2 = 45 (date de réf. 15/05) et e5= 100 %	Herbe6			223,00	223,00
			248,36				
LO ESCH HE04	Absence de fertilisation azotée	UN =110 et p16 = 5	Herbe3				86,97
			86,97				
LO ESCH HE05	Retard de fauche au 15/06, absence de fertilisation azotée	j2 = 30 (date de réf. 15/05) et e5= 100 % UN =110 et p16 = 5	Herbe6	Herbe3			258,83
			171,86	86,97			
LO ESCH HE06	Retard de fauche au 30/06, absence de fertilisation azotée	j2 = 45 (date de réf. 15/05) et e5= 100 % UN =110 et p16 = 5	Herbe6	Herbe3		223,00	309,97
			248,36	86,97			
LO RUPT HE07	Chargement moyen annuel pendant 5 ans	p 15 = 5 et p 13 =0	Herbe4				56,58
			56,58				

Des MAEC pour la remise en herbe en bordure de zones humides ou d'éléments paysager

Cette mesure est applicable selon la réglementation, aux parcelles déclarées cultures ou en prairies temporaires de moins de 2 ans en 2014.

Code	Libellé	Paramètres	EU				Plafond	€/ ha
LO ESCH GC01	Remise en herbe		Couver 6					92,01
			92,01					
LO ESCH GC02	Remise en herbe et absence de fertilisation azotée	UN = 110 et p16 = 5	Couver 6	Herbe 03				178,98
			92,01	86,97				
LO ESCH GC03	Remise en herbe, absence de fertilisation azotée et retard de fauche au 15/06	j2 = 30 (date de réf. 15/05) et e5= 100 % UN = 110 et p16 = 5	Couver 6	herbe 03	herbe 06			350,84
			92,01	86,97	171,86			
LO ESCH GC04	Remise en herbe absence de fertilisation azotée et retard de fauche au 15/06 et mise en défens sur 10 % la parcelle	j2 = 30 (date de réf. 15/05) et e5= 90 % UN = 110 et p16 = 5 p14= 5; rdt p = 69 et px f=10,67 ; e6 =10%	Couver 6	herbe 03	herbe 06	milieu 01		405,54
			92,01	86,97	171,86	73,67	Milieu 1 : 70 €/ha/an	

Des MAEC pour l'entretien des haies

Les mesures ci-dessous permettent l'entretien des **haies** composées d'essences locales, excluant ainsi les haies ornementales ou composées d'espèces envahissantes. Ces mesures s'appliquent à l'ensemble du territoire Natura 2000 de préférence sur des haies composées de différentes strates, avec des essences au période de floraison et de fructification décalées.

Code	Libellé	Paramètre	EU	€/ ml
LO ESCH HA01	Entretien 1 fois en 5ans	p 1 = 1	Linea01	0,18
			0,18	
LO ESCH HA02	Entretien 2 fois en 5ans	p 1 = 2	Linea01	0,36

Des MAEC pour l'entretien des ripisylves

Les mesures ci-dessous permettent l'entretien des **ripisylves** composées d'essences locales, excluant ainsi les haies ornementales ou composées d'espèces envahissantes. Ces mesures s'appliquent à l'ensemble du territoire Natura 2000 de préférence sur des haies composées de différentes strates, avec des essences au période de floraison et de fructification décalées. Les mesures suivantes peuvent être proposées :

Code	Libellé	Paramètre	EU	€ / ml
LO ESCH RI01	Entretien 1 fois en 5ans	p 3 = 1	Linea3	0,85
			0,85	
LO ESCH RI02	Entretien 2 fois en 5 ans	p 3 = 2	Linea3	1,01
			1,01	

Des MAEC pour l'entretien des arbres isolés

Les mesures ci-dessous permettent l'entretien des **arbres isolés du site Natura 2000**.

Code	Libellé	Paramètre	EU	€ / ml
LO ESCH AR01	Entretien 1 fois en 5ans	p2 = 1	Linea2	3,96
			3,96	
LO ESCH AR02	Entretien 2 fois en 5 ans	p2 = 2	Linea2	7,92

Une MAEC pour la restauration et l'entretien de mares favorables aux Tritons crêtés

Les mesures ci-dessous sont destinées à permettre la restauration et l'entretien des mares locales situées en prairies. Devenues rares, elles jouent néanmoins un rôle majeur pour la reproduction du Triton crêté et sont indispensables pour maintenir des corridors pour les populations d'amphibiens du site, en particulier : Triton crêté, Rainette verte, Sonneur à ventre jaune. Ces mesures sont applicables à l'ensemble du territoire Natura 2000 sur les mares de plus d'un are et n'ayant aucune finalité piscicole.

Le Parc naturel régional de Lorraine se chargera de la réalisation des plans de gestion des mares sous réserve d'obtention de l'agrément.

Code	Libellé	Paramètre	EU	€ /unité
LO ESCH PE01	Entretien 1 fois en 5ans	p 6 = 1	Linea07	58,63
			58,63	
LO ESCH PE02	Entretien 3 fois en 5 ans	p 6 = 2	Linea7	103,90
			103,90	

Remarques et questions au sujet du PAE 2016

Monsieur d'Hamonville critique la durée trop courte de ces engagements de 5 ans pour des agriculteurs qui investissent et s'endettent dans un système de production agricole. Il déplore également l'année blanche qui a eu lieu en 2015 pour certaines exploitations. Il souhaite par ailleurs que le périmètre du PAE soit élargi aux zones inondables, incluant ainsi les affluents de l'Esch et leurs abords.

L'ensemble des membres du Copil se prononce favorablement à une extension du périmètre d'éligibilité au PAE 2016. Un courrier pourrait être réalisé pour rappeler aux services instructeurs de l'état la pertinence de cette proposition et l'importance d'élargir le périmètre pour la protection de la vallée. Damien Aumaitre du CENL approuve cette proposition et prend exemple sur un PAE proposé dans la vallée de la Moselle qui s'est étendu au-delà du périmètre Natura 2000 pour se caler sur les îlots d'exploitation.

En ce qui concerne les MAE dédiées aux mares, les montants proposés sont peu importants. Damien Aumaitre souligne néanmoins l'intérêt de cette mesure et prend l'exemple de la ZPS de Spincourt. Les mesures proposées sur les mares sont basées sur un diagnostic préalable : plusieurs mares peuvent être engagées avec des travaux à réaliser uniquement sur la ou les mares les plus dégradées.

Animations et formations :

2 actions de sensibilisation ont été proposées sur ce site en 2014 :

- 1^{er} mai : Vallon forestier des quatre vaux à Limey
- 1^{er} juin : Pelouse calcaire des Pontances à Jézainville

En 2015, une formation a été également été réalisée pour le club Zones humides piloté par la Dreal dans les prairies et bords de l'Esch.

Actions de connaissance :

Différentes prospections naturalistes ont été réalisés pour confirmer ou compléter la connaissance de la biodiversité du site : recensement de la Mulette épaisse, participation aux recensements de chauves-souris, suivi de la flore du vallon froid de Puvenelle, suivi de la flore des pelouses calcaires, suivi des oiseaux remarquables...

Plusieurs acteurs du site ont également été rencontrés en 2014 et 2015 : forestiers, pêcheurs...

Veille réglementaire :

Les dossiers suivants ont fait l'objet d'un accompagnement technique :

- Station d'épuration d'Ansauville et Grosrouvres
- Usine de méthanisation de Tremblecourt
- Course moto du « Val de Lorraine classic »
- Randonnée pédestre la Scarponaise
- Projet touristique type camping à Manonville
- Augmentation des prélèvements du captage de St-Jean
- Mise aux normes des lignes GRT Gaz
- Aménagement du moulin de Villevaux
- etc

ELECTION DU PRESIDENT DE COPIL

Quelques informations sont données sur le rôle du président du Copil et sur les modalités d'élection du président précisées dans la circulaire relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 :

- « *Les représentants des collectivités territoriales désignent parmi eux le président du comité de pilotage* »
- « *Le vote n'est pas obligatoire, bien qu'un vote à main levée soit recommandé* »
- « *le président du comité de pilotage est désigné en son nom propre. Il n'agit pas au nom de sa structure et n'a donc pas nécessité d'obtenir au préalable une délibération de la collectivité qu'il représente* »
- « *le choix du président doit obligatoirement s'accompagner de la désignation d'une structure animatrice* »

Monsieur Bernard BURTE, maire de GEZONCOURT, se porte candidat et est élu à l'unanimité.

Sophie OUZET précise que la désignation d'un nouveau président est souvent liée à la désignation d'une structure animatrice. Néanmoins, le Docob étant en cours de finalisation par l'opérateur, une structure animatrice sera désignée après validation du Docob pour lancement officiel de la phase « animation ».

ACTIONS A MENER EN 2016

Finalisation du Docob :

La finalisation du Docob est prévue en juillet 2016. Un Copil sera organisé pour faire le bilan des actions engagées au premier semestre (chantiers, animations, campagne MAE...), valider le Docob et désigner la structure animatrice.

3 groupes de travail thématiques se réuniront pour partager un diagnostic et élaborer les propositions :

- Milieux agricoles et de déprise
- Milieux boisés
- Rivière

Animation du Projet Agro-Environnemental 2016

Cette action sera une priorité pour le premier semestre 2016. Une première réunion d'information pour les agriculteurs est prévue le vendredi 15 janvier, 9h30 à la mairie de Gézoncourt.

Chantier :

Un chantier « école » est prévu début mars avec des élèves du bac pro de Pixérécourt. Deux journées seront consacrées à l'entretien ou la restauration des ripisylves (plantations, tailles...) en fonction des conditions hydrologiques...

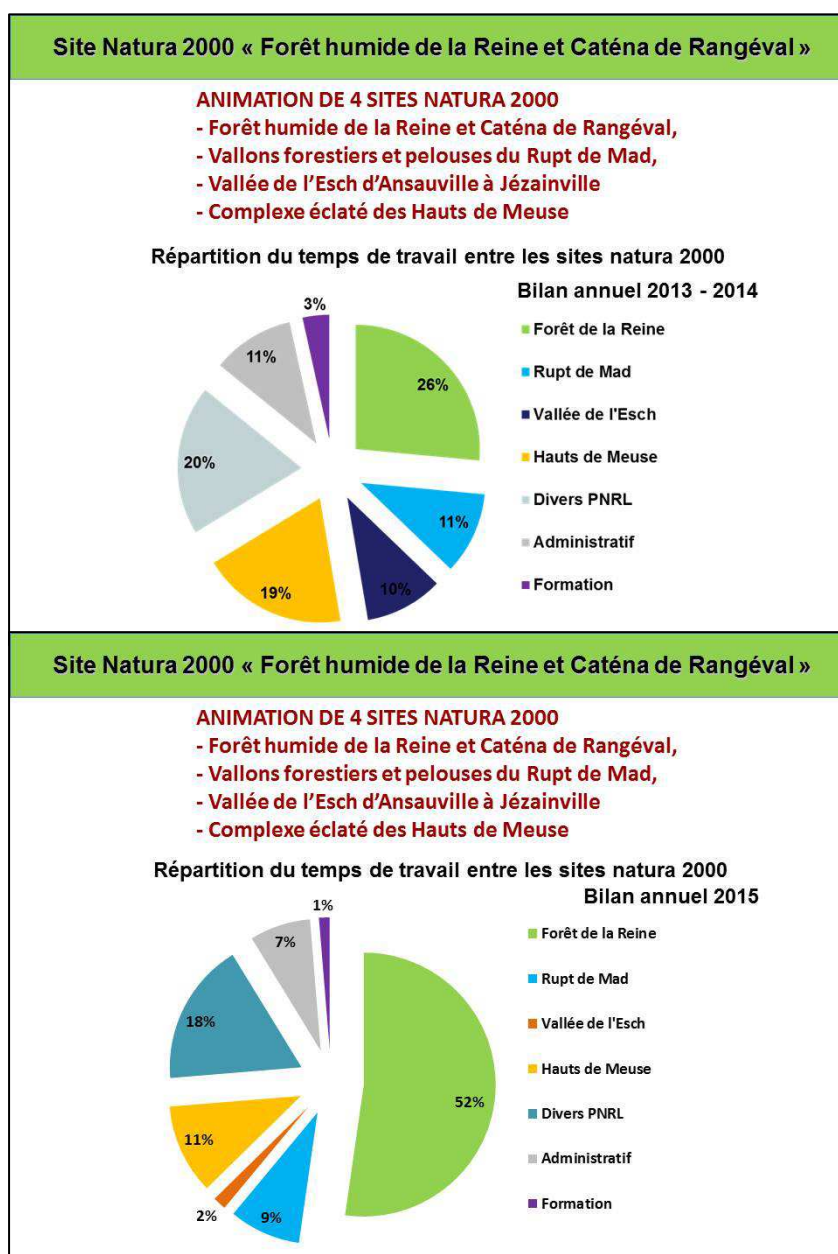
Actions de sensibilisation et de formation

Plusieurs animations sont envisagées en 2016 :

- Soirée de présentation du patrimoine naturel de la commune de Rogéville en janvier,
- Découverte du vallon froids de Jézainville, des pelouses calcaires de Dieulouard ou Griscourt au printemps...

Prévisionnel d'activités 2016 :

Johan CLAUS rappelle qu'il est animateur sur 4 sites Natura 2000 et que son temps est réparti sur chacun des sites en fonction des projets et des volontés locales. L'année 2015 a été concentrée sur le site de la forêt de la Reine du fait de projets chronophages (projet de sauvegarde des amphibiens, projet des étangs de Boucq et surtout Projet Agro-Environnemental lié à la nouvelle Politique Agricole Commune). Le temps d'animation passé sur ce site sera plus restreint en 2016, la priorité étant donnée au site de la vallée de l'Esch, plutôt délaissé jusqu'à présent (moins de 10% du temps passé sur ce site).



En 2016, l'animation du site Natura 2000 de la vallée de l'Esch devrait représenter environ 40% du temps de travail de l'animateur.

Questions diverses

La fédération de pêche et l'AAPPMA de l'Esch évoque le projet de restauration du ruisseau de l'Heymonrupt et ses effets très positifs. 500m seront à nouveau restaurés en 2016, dans la partie amont du ruisseau.

En ce qui concerne la restauration des pelouses calcaires enfrichées, Damier Aumaitre évoque la possibilité de mutualiser la gestion du site des Pontances avec d'autres petits sites proches, notamment en ce qui concerne le pâturage. Cette gestion serait moins fine que sur les Pontances mais suffirait à restaurer ou entretenir les sites.

Monsieur Marchal, maire de Jézainville, propose de faire connaître la gestion efficace de la pelouse des Pontances par les moutons du CENL et pense que cette méthode peut être extrapolée à d'autres sites. Ce site se prête bien à l'organisation de formations.

Dans le domaine agricole, Julien Grand de la Chambre d'Agriculture, propose d'intégrer aux journées thématiques « agri-mieux » un volet centré sur Natura 2000 et la préservation des prairies, couplé à un volet sur la restauration des cours d'eau avec l'appui de la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson.

Stéphane ASAEL du CRPF évoque la tenue d'une journée de formation e, juillet à destination des « nouveaux » forestiers. Cette journée pourrait se dérouler dans la vallée de l'Esch, au cours de laquelle pourraient être abordées les questions de biodiversité forestière.

Nb : Les documents présentés en séance sont téléchargeables sur le portail internet du PNRL dédié aux sites natura 2000 : <http://pnrlorraine.n2000.fr/natura-2000-sur-le-pnrl/vallee-de-l-esch>